

FINANCES

AU FIL DE L'HEURE AMERICAINE

Une fois de plus les faits viennent confirmer nos prévisions; la situation en effet est confuse et le marché incertain. Vraisemblablement il en ira de même tant que des événements décisifs ne se produiront pas. Nous avons prêché la prudence et la clientèle, c'est justice à nous rendre, s'en trouve bien de s'être depuis un certain temps conformée à nos avis.

Les délégués du prolétariat organisé des mines d'antracite ont eu avec les fondés de pouvoirs du patronat, leur première conférence. Les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne sont aujourd'hui plus tendues qu'hier et sans doute demain le seront-elles davantage. Le prix des matières premières et des denrées alimentaires s'élève toujours. Telles sont les rugosités qui apparaissent sur le mauvais côté de la médaille. Mais il y a l'autre, le bon, sur lequel on voit clairement que la prospérité industrielle des Etats-Unis n'a jamais été si grande. C'est ainsi que les disponibilités immédiates du U. S. Steel atteignent \$110,000,000; celles du General Electric \$35,000,000 et celles du Beth Steel \$40,000,000. Or ces trois chiffres à eux seuls en disent assez long pour faire contrepois à bien des facteurs d'inquiétude.

Spéculativement le marché est assez difficile à définir. L'absorption des valeurs sérieuses par le portefeuille se ralentit visiblement et le grand public se désintéresse du mouvement spéculatif. Nous disons momentanée car il apparaît à tous les yeux que les facteurs industriels, commerciaux et financiers les plus importants du marché, demeurent favorables à une reprise qui ne saurait tarder indéfiniment.

Pour le moment toutefois les grands opérateurs demeurent les maîtres de Wall Street. C'est pourquoi les courants spéculatifs sont indécis et les valeurs en état d'équilibre instable. C'est ce qu'on appelle un marché de professionnels. Dès que le découvert grandit un peu plus que de raison, un courant de hausse se produit. Si au contraire ce sont les haussiers qui sont trop engagés on les voit tout à coup se faire coïncider.

Sur un marché qui se comporte de cette façon, on reconnaîtra que la prudence soit de mise. Ces réserves faites, nous dirons toutefois qu'en vue d'une opéra-

tion rapide, les valeurs nous sembleraient intéressantes sur la moindre réaction. **BYANT, DUNN & CO.**

LES DIVIDENDES A TOUCHER

Ogilvie Milling. --- Dividende trimestriel régulier de 13/4 pour cent, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 21 février.

Northern Ohio Traction. — Dividende trimestriel régulier de 11/4 pour cent, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 25 février.

Montreal Cotton. — Dividendes trimestriels réguliers d'un pour cent sur les actions ordinaires et de 13/4 pour cent sur les actions privilégiées, payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 5 mars.

Lake of the Woods Milling Co. — Dividendes trimestriels de 13/4 pour cent sur les actions privilégiées et de 2 pour cent sur les actions ordinaires, payables le 1er mars aux actionnaires inscrits le 25 février.

Dominion Glass Co. — Dividende régulier de 13/4 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 11 mars.

General Chemical. — Dividende régulier de 11/2 pour cent, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 17 mars.

Kerr Lake Mining. — Dividende régulier de 25 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Pennsylvania Water & Power. — Dividende trimestriel régulier de 1%, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 17 mars.

Minneapolis & St-Paul. — Dividendes semi-annuels de 31/2% aux titres ordinaires et privilégiés, payables le 15 avril aux inscrits du 17 mars.

Grand-Tronc. — Dividende final de 21/2% sur le stock 4% garanti, ce qui, avec le dividende de 11/2 p.c. déclaré en octobre constitue le dividende annuel de 4%.

Butte & Superior. — Les directeurs de la compagnie Butte & Superior se réuniront prochainement pour prendre action relativement au dividende. Il est probable qu'en outre du dividende régulier de 75 cents par action un bonus de \$10 par action sera déclaré.

Temiskaming Mining Co. — Dividende de 3 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 18 février.

LA CONSTRUCTION

PERMIS DE REPARATION

Semaine du 12 au 19 Février

Rue Peel, quartier Saint-Georges; 1 maison, 1 logement, 4 étages, 2e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, J. Copeland, 21 Avenue Melbourne, Westmount.

3145 rue Drolet, quartier Bordeaux; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, J. Legault, 3145 Drolet.

48 rue Mercier, quartier Mercier; 1 hangar, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$50. Propriétaire, Victor Houle, 48 Avenue Mercier.

365 rue Drolet, quartier Saint-Jean-

Baptiste; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, A. Hoolahan, 361 Bélanger.

557 rue Sainte-Catherine Ouest, quartier Saint-Georges; 1 maison, 1 maison, 3 étages, 2e classe; coût prob. \$300. Propriétaire, Succession John Pratt, Edifice Duluth.

255 rue Sainte-Catherine Est, quartier Saint-Louis; 1 magasin, 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob. \$400. Propriétaire, H. Guérin, 700 rue Sainte-Catherine.

Rue Versailles, quartier Saint-Joseph; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$500. Propriétaire, D. Major, 793a Notre-Dame Ouest.

Rue Couvent, quartier Saint-Henri;

1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, Jos. Lussier, 92 Saint-Philippe.

Rue Saint-Laurent, quartier Saint-Louis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$40. Propriétaire, K. Budy, 99 Sainte-Famille.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Semaine du 12 au 19 Février

Rue Ontario, quartier Hochelaga; 1 bureau, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$600. Propriétaire, Harris Abattoir, Toronto, Ont.